



## INSCRIPTIONS (2020– 2021)

### AESM CHOLET

Association agréée Jeunesse & Sports, conventionnée avec l'ANCV  
Le paiement des adhésions par chèques vacances est accepté

Bonjour,

Voici venue la période de (ré) inscriptions pour l'année 2020– 2021.

Votre licence 2019 – 2020 ne vous couvre que **jusqu'au 30 septembre 2020** !

NB : Les inscriptions adultes peuvent se faire librement en cours d'année.

L'inscription est à envoyer à Joelle Ségui 32 allée des frênes 49280 St Léger sous Cholet ou donnée à la salle le mercredi soir.

#### Rappels pour cette rentrée :

- À partir de la 2<sup>ème</sup> année de pratique au sein du club, les personnes s'inscrivant à l'AESM et n'ayant pas de baudrier et/ou de chaussons devront s'acquitter de frais de location de ce matériel. La 1<sup>ère</sup> année, le matériel est prêté.
- Le document de la FFME ci-joint explique les différentes formules possibles d'assurance avec comme toujours, compléments et options éventuelles.
- A partir de la 3<sup>ème</sup> personne d'une même famille (devant tous résider à la même adresse) le tarif est réduit de 25 € pour celle-ci.
- Pour les non pratiquants, une inscription en temps que "membre sympathisant" permet d'être au courant des activités du club (journal "le Bivouac" et accès à certaines sorties club) mais n'autorise pas la pratique des activités sportives du club (pas d'assurance).
- Par sécurité et par respect envers l'AESM, toute personne non licenciée à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2020, se verra interdire la pratique de l'escalade et toutes autres activités du club (intérieur, comme extérieur).

Pour votre (ré) inscription, vous devez nous retourner **impérativement avant le 1<sup>er</sup> octobre 2020** :

- Le feuillet BULLETIN D'INSCRIPTION ci-joint ;
- Le BULLETIN n° 1 de la notice d'information FFME dûment complété ;
- Un CERTIFICAT MEDICAL récent (moins d'un an) autorisant la pratique de l'escalade ou le document CERFA N°15699\*01
- Le(s) REGLEMENT(s) – Possibilité de payer en 3 fois avec un 1<sup>er</sup> chèque d'un montant de 46 euros

**TOUTE INSCRIPTION FOURNIE SANS CERTIFICAT MEDICAL OU ATTESTATION DE SANTE ET REGLEMENT SERA REFUSEE**

#### ⚡⚡⚡ INFO LICENCE ⚡⚡⚡

Le club saisit en ligne votre inscription avec votre **adresse e-mail** ou votre **numéro de téléphone mobile** et dans le cadre de la procédure de dématérialisation engagée par la FFME, vos codes d'accès à l'espace licencié vous seront envoyés par e-mail ou texto dans les 24 heures. Vous imprimez votre licence seulement si nécessaire avec un accès à tout moment et partout. Vous pouvez modifier tout au long de l'année sportive les informations vous concernant.

#### ⚡⚡⚡ COURS ENCADRES PAR UN PROFESSIONNEL ⚡⚡⚡

Des cours débutant ou perfectionnement seront proposés le mercredi soir de 20h30 à 22h00  
Possibilité de s'inscrire aux cours par session : 25€

## BULLETIN D'INSCRIPTION

(Merci d'écrire lisiblement pour la saisie)

Documents fournis avec cette fiche d'inscription : (téléchargeable sur notre site)  
Certificat médical type, Notice d'assurance 2020, Fiche QS-SPORT-cerfa 15699

Nouvelle adhésion  Renouvellement d'adhésion  Numéro de licence : .....

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Tél : .....

Pour recevoir votre attestation de licence 2020-2021 et vos codes de connexion à l'espace licencié du site de la FFME ([www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)), vous devez obligatoirement fournir une adresse électronique (écrire lisiblement) :

E mail : .....

Numéro de téléphone portable : .....

#### Première licence

Certificat médical: loisir  compétition

Je certifie avoir fourni un certificat médical de non contre-indication aux sports statutaires de la fédération établi par le docteur .....le.....et avoir pris connaissance des précautions et restrictions éventuelles des pratiques.

#### Renouvellement de la licence

Vous avez transmis un certificat médical l'an dernier. Le questionnaire de santé que le club va vous remettre est à compléter chez vous. Si toutes vos réponses sont négatives, l'attestation ci-dessous est à compléter, si l'une des réponses est positive vous devez fournir un nouveau certificat médical et compléter ci-dessus.

#### Attestation de santé :

Je soussigné(e) ..... atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Personne à prévenir en cas d'urgence : ..... Tél : .....

Signature de l'adhérent

**Je m'engage à participer à 1 action bénévole lors des championnats de France Jeunes organisés par l'AESM à Cholet en juin 2021**

**Signature  
Obligatoire**

Choix de la cotisation			
<b>LICENCE</b>		<input checked="" type="checkbox"/>	<b>PRIX</b>
<b>GRIMPEUR AUTONOME</b>			<b>139,5 €</b>
<b>STAGE AUTONOMIE en ESCALADE</b>			(139,5 €) + 40 €
Obligatoire pour les débutants			
Stage autonomie en salle : Toute l'année			
Stage autonomie en extérieur : 1 session en septembre, 1 en mars			<b>= 179 €</b>
Réduction si adhésion après le 1 <sup>er</sup> mars			-25€
<b>ENCADRANT</b>			<b>85,5€</b>
<b>ASSURANCE</b> (voir notice d'assurance)			
<b>AUGMENTATION DES GARANTIES D'ASSURANCE</b>			
« BASE » Inclus dans le prix de la licence			0€
« BASE + »			+3€
« BASE ++ »			+10 €
<b>OPTION COMPLEMENTAIRE</b>			
Ski de piste			+5€
Slackline - Highline			+5€
Trail			+10€
Vtt			+30€
<b>INDEMNITES JOURNALIERES</b>			
IJ1			+18€
IJ2			+30€
IJ3			+35€
<b>LICENCE FAMILLE</b>			
A partir de la 3 <sup>ème</sup> personne d'une même famille (même adresse)			
Indiquer noms et prénoms des autres membres :			
SUR la 3 <sup>e</sup> licence			-25€
-			-
<b>MEMBRE SYMPATISANT</b>			<b>10 €</b>
<b>MONTANT TOTAL</b> (Chèque à l'ordre de l'AESM Cholet)			
<b>Location matériel (annuel, à partir de la 2eme année) NB : Le matériel reste à la salle</b>			
BAUDRIER			10€
CHAUSSONS			15€
<b>MONTANT TOTAL</b> (Faire un 2 <sup>ème</sup> chèque à l'ordre de l'AESM Cholet)			
<b>Aimeriez-vous participer à la vie associative du club ?</b>			
En faisant partie du conseil d'administration	OUI		NON
En participant à l'encadrement des jeunes	OUI		NON
En offrant une aide ponctuelle aux manifestations (Compétitions, Portes ouvertes, MELT, Open,...)	OUI		NON

BULLETIN N° 1 D'ADHÉSION



Allianz

Effacer

**AU CONTRAT D'ASSURANCE FFME 2020 / 2021**

Je soussigné(e)

Mme  Mlle  M (Nom, Prénom en lettres capitales) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

agissant pour mon propre compte

agissant pour le compte de l'enfant mineur :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° de licence 2019-2020 : \_\_\_\_\_ Club : \_\_\_\_\_

Déclare :

avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2020/2021, relative au contrat d'assurance souscrit par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) pour le compte de ses adhérents auprès d'Allianz IARD société anonyme au capital de 991 967 200 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé : 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex - 542 110 291 RCS Nanterre,

accepter la garantie Responsabilité civile obligatoire et de défense pénale et recours (4,50 €),

ayant été informé de l'intérêt, en contrepartie d'une cotisation complémentaire forfaitaire, de renforcer ma couverture par des garanties optionnelles,

- je déclare avoir choisi les garanties Atteinte corporelle, Assistance/rapatriement :

Base (8 €)  
 Base + (11 €)  
 Base ++ (18 €)

Et dans ce cas uniquement,

- avoir choisi, en plus, les options suivantes :

Option ski de piste (5 €)  
 Option VTT (30 €)  
 Option slackline et highline (5 €)  
 Option trail (10 €)

- avoir choisi les garanties optionnelles Indemnités journalières :

IJ1 (18 €)  
 IJ2 (30 €)  
 IJ3 (35 €)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du licencié (pour les mineurs, son représentant légal)